



Soutien aux projets de mise en situation de handicap

Opérateur

SSID

Contact

Département des Landes, SSID
(Service Sports Intégration et Développement)
Direction de la Solidarité départementale
Tél. : 07 86 27 03 98 (S. Dinclaux)
ou 05 58 05 41 44 (bureau)
Mél : ssid@landes.fr

Public ciblé

De la 6^e à la 3^e

Lieu

Dans les collèges

Partenaires

- Comité départemental du Sport Adapté
- Comité départemental Handisport

Le Service Sports Intégration et Développement (SSID) intervient en soutien aux projets de sensibilisation au handicap portés par des élèves ou des professeurs.

Le service peut être sollicité de différentes manières :

- Il peut tout d'abord mettre à disposition du matériel adapté afin que les porteurs du projet puissent faire découvrir des activités et des sports pratiqués par les personnes en situation de handicap. Ces ateliers permettent d'appréhender les notions de handicap d'une manière plus pratique que théorique.
- Également, les éducateurs du service peuvent intervenir dans les collèges lorsque le projet initial inclut des personnes en situation de handicap.

Ces actions visent à :

- sensibiliser à la différence, cultiver l'empathie et la solidarité à l'égard des autres à travers d'ateliers de mise en situation de handicap ;
- découvrir des sensations dans un fauteuil roulant ou en situation de handicap sensoriel ;
- découvrir des activités sportives proposées aux sportifs en situation de handicap.



Modalités d'inscription

Le projet de mise en situation de handicap doit être envoyé au moins 3 mois avant la date envisagée.



Modalités pratiques

Le SSID met à disposition du matériel adapté ou participe au projet lorsqu'il y a du public en situation de handicap.



Calendrier

En fonction des demandes (1 fois par mois maximum).



Accompagnement financier

Actions prises en charge par le SSID, sauf transport.

